

Métropole | Lormont: le quartier des Hauts de Lormont clôturé les ateliers de co-construction 2019



Septième et dernière rencontre citoyenne de l'année, l'atelier de co-construction des Hauts de Lormont s'est tenu la semaine dernière en présence de Jean Bac, Responsable du pôle Démocratie participative de la ville, des adjointes Claude Dambrine (habitat, cadre de vie et urbanisme) et Yasmina Boultam (citoyenneté), d'Alain Monineau, responsable mobilité et écologie urbaine, ainsi que d'Hervé Chrétien, responsable de la police municipale et de représentants de la police nationale. Une rencontre lors de laquelle, les problèmes de propreté, de circulation et d'incivilités ont encore été abordés.

C'est donc la semaine dernière au Point Animation Tressan, que s'est tenu le septième et dernier atelier de co-construction de l'année : celui des Hauts de Lormont. Une rencontre lors de laquelle de nombreux problèmes ont été évoqués, et parmi eux, les questions relatives à la sécurité routière. Ainsi, le changement demandé depuis plus d'un an, d'un miroir endommagé à un rond point a-t-il été abordé. Une question déjà étudiée par les services de la mairie. « C'est un miroir situé sur le domaine public routier. Le problème relève de Bordeaux Métropole et il ne les remplace plus depuis plusieurs années. Mais la situation étant jugée accidentogène, des travaux ont débuté mi-octobre pour avancer le stop de Lormont village et désaxer la chaussée à droite pour sécuriser les voitures qui arrivent de cette direction. Parallèlement, un projet de voirie destiné à empêcher les bus d'empiéter sur l'accotement devrait débuter vers le 20 octobre prochain », précise Alain Monineau. Ils devraient durer quatre à six semaines et coûter 152 000€.

A la proposition d'un stop côté Yvrac, jugée judicieuse, Jean Bac rétorque qu'« ils (la Métropole) ont adopté la piste qui répond le mieux aux normes ». Yasmina Boultam rappelant quant à elle, que la situation relève avant tout du comportement de chacun.

Autre inquiétude : la circulation autour du futur lotissement situé chemin d'Yvrac. Un ensemble qui, dixit Claude Dambrine, devrait finalement être desservi côté Tabernottes.

Toujours dans le cadre des problèmes de circulation : les embouteillages du matin sur la rocade empêchant la sortie de certaines propriétés limitrophes. « Jean Touzeau se bat auprès de Bordeaux Métropole pour fluidifier la situation. Il propose de faire deux ponts (côté Bassens et côté Bègles), annonce Yasmina Boultam.

Également dénoncés : l'état des routes, les travaux et l'éclairage « catastrophique » du domaine de la Grange.

Claude Dambrine répondant que les travaux doivent être faits rue de la Croix et dans la continuité de la rue de la Châtaigneraie jusqu'au panneau de Lormont.

Autre problème de voirie : savoir s'il est prévu de goudronner les trottoirs du lotissement des coteaux et si oui, quand ? Alain Monineau rappelant que le budget de la Métropole (l'organisme en charge de cette tâche) n'est pas expansif ; la règle étant de faire passer, en priorité, les voies les plus abîmées.

Les questions de vitesse excessive

Autre souci : les problèmes de vitesse excessive. « Dans les voiries, on s'oriente vers la mise en place de zones 30 avec stationnement en chicane pour régler la question. Le domaine du Manoir s'y prêtait car il y a pas mal de rues qui sont larges », annonce Alain Monineau. Une politique de stationnement alterné pour casser la vitesse et assurer la sécurité des piétons qui ne peut cependant pas être envisagée partout. « A Lormont Village, on l'a proposé mais ils n'ont pas voulu changer leur mode de stationnement. Si la majorité des habitants est d'accord (comme au Manoir), alors, Bordeaux Métropole le met en place. S'ils refusent, c'est impossible. C'est la limite du système », note Claude Dambrine, reprise en cela par Yasmina Boultram qui rappelle le besoin de rassembler tout le monde pour trouver un consensus ; une réflexion étant aussi à mener avec les services. Une vitesse excessive dont se plaignent aussi les habitants de la rue de la Châtaigneraie où aucune solution n'a, pour l'instant, été trouvée. « Plusieurs pistes sont à l'étude mais il faudrait aussi penser à changer nos mentalités et laisser la voiture de côté sauf pour le co-voiturage », enchaîne Yasmina Boultram.

Faisant suite à la remarque d'un habitant signalant que l'activité économique est surtout concentrée sur les centres-ville et notamment ceux de la rive gauche et la rocade engorgée dès le matin, l'élue précise qu'« au niveau de la Région, un gros travail a déjà été fait concernant l'aménagement des territoires pour leur apporter l'économie et la mobilité ».

Alain Monineau précisant, pour sa part, que la navette fluviale pourrait prendre le relais en mettant un nouvel arrêt au niveau du stade : « Kéolis était pour mais Bordeaux Métropole n'a pas vraiment suivi: un ponton, c'est 500 000€. Cela dit, une nouvelle navette devrait être mise en activité en 2020 », précise-t-il.

A noter que dans le cadre du Grenelle de la mobilité, il a été envisagé que les poids lourds soient stoppés aux heures de pointe de 7h à 9h du matin en amont de l'agglomération; la rocade étant alors seulement utilisée par les habitants. Un projet toujours à l'étude.

Et aussi de stationnement abusif

« Parfois, il est impossible de savoir à qui appartiennent les places de stationnement. Nous devons respecter la réglementation pour une verbalisation ou une mise en fourrière car si on intervient à tort, c'est pour nous », objecte un représentant de la police nationale face aux plaintes de plusieurs habitants quant à la présence de voitures ventouses autour de chez eux. « Sur la rive droite, les communes évoluent beaucoup. Il y a beaucoup de rétrocessions. C'est difficile de savoir. Par ailleurs, il est impossible de verbaliser un véhicule stationné sur la partie herbe située après le trottoir », poursuit-il. Des domanialités qui, le rappelle Jean Bac, se répartissent aussi selon les services : la verbalisation et l'enlèvement de voitures sur le domaine public appartenant à la police municipale (« en moyenne, près de 600 procédures sont menées dans l'année et 50% aboutissent ») ; sur le domaine privé l'intervention relève de la police nationale « mais la procédure est longue en nécessite l'avertissement du propriétaire par courrier recommandé. Ce n'est qu'après, qu'elle peut intervenir ». Le peu de camions fourrière disponibles représentant aussi un écueil.

Le problème récurrent des ordures

Toujours d'actualité, le problème des ordures a refait surface par le biais d'un vieux téléviseur refusé par une décharge sur les quais. « C'est au vendeur de votre nouveau poste de le reprendre. On paie quelques dizaines de centimes d'euros pour ça quand on achète un appareil. C'est ce qu'on appelle l'éco-taxe », explique Jean Bac, précisant que le système des encombrants mis en place par la ville ne prend pas en compte l'électroménager. « Depuis 2016, la propreté ne relève plus de la ville mais de Bordeaux Métropole. La seule chose que l'on a gardée, c'est le ramassage des encombrants le premier mercredi du mois. Un service supplémentaire qui coûte 80 000€ par an alors que 6/10 des habitants ne respectent pas la date », déplore-t-il. Yasmina Boultram rappelant, quant à elle, que la municipalité a mis en place un plan d'urgence propreté avec le SIVOM, Véolia et Bordeaux Métropole, il y a près d'un an et que « c'est à chacun de se prendre en charge. Quand on aime sa ville, on la respecte ». Un travail de sensibilisation au problème devant être fait par chacun.

Les insécurités, incivilités...

Également évoquée lors de cette rencontre, la présence de dealers à l'angle de la rue de la Châtaigneraie et de la rue Alain Resnais pose des problèmes évidents aux riverains. La solution ? « Appelez le 17, lance un représentant de la police nationale, ça permettra aussi de les identifier et de récupérer les produits. Vous pouvez aussi joindre le délégué cohésion police-population ».

Autre souci similaire : un attroupement peu rassurant de jeunes devant la poste de Génicart. Un problème pour lequel la police nationale dit avoir effectué un important travail avec la mairie, elle-même très sensibilisée au fait. Un travail qui prend du temps, « et ce d'autant plus que cela concerne des gens qui souvent, n'habitent pas Lormont », précise Yasmina Boumtam. Jean Bac mentionnant que le parvis de la poste est un lieu privé, ce qui complique les choses.

Dans un registre différent, une habitante s'est inquiétée du bilan de la coupure d'électricité entre 1h et 5h du matin,

programmée depuis le mois de juin dernier. Qu'en est-il du point de vue sécuritaire ? Cela a-t-il eu un impact sur le nombre de cambriolages ou d'infractions ? « 70% des cambriolages se font de jour et sur 18 mois, il n'y a eu que dix cambriolages sur les Hauts de Lormont. C'est ce que l'on a en 15 jours à Artigues », précise le policier ; Yasmina Boultram mentionnant quant à elle, les retours plutôt positifs de l'opération dont l'objectif était avant tout les économies d'énergie et la régénération de la flore et de la faune nocturne. Un questionnaire doit d'ailleurs être envoyé aux habitants pour savoir s'il convient de continuer. En cas de réponse positive, l'initiative devrait être étendue à l'ensemble de la ville. Des réunions relatives à la sécurité dans les quartiers devant d'ailleurs être organisées à compter de janvier prochain, notamment à l'intention des seniors.

...Et autres nuisances

Peu abordé jusqu'ici en réunion, la nuisance que représente le moustique tigre a, cette fois, fait irruption lors de la réunion. La municipalité, dont le service d'hygiène qui travaille avec un laboratoire ayant déjà effectué 16 traitements en 2018. Prix de l'opération: 9200€ à la charge de la commune. Des interventions qui se sont accrues en 2019 puisque le montant s'élève déjà à 15 000€ en septembre. « Le problème, c'est que les produits utilisés ne sont plus les mêmes qu'avant. Les anciens sont interdits et les nouveaux ne sont efficaces que sur les moustiques autochtones mais pas sur les moustiques tigres, particulièrement résistants et capables de pondre partout ; ce qui limite notre capacité d'intervention puisque avant on se limitait à traiter les mares et espaces d'eau, habituels lieux de ponte du moustique de chez nous », explique Claude Dambrine. Sollicité sur la question, Bordeaux Métropole envisage de nouveaux produits plus efficaces et un numéro d'appel d'urgence.

Courant janvier, une réunion impliquant tous les quartiers devrait avoir lieu pour faire le point sur l'ensemble des avancées proposées lors des précédentes rencontres.

Emmanuelle Diaz

Crédit Photo : ED

Publié sur aqui.fr le 04/10/2019

[Url de cet article](#)